

Il est entendu que ceux qui représentaient les municipalités de ces provinces avaient présenté d'autres propositions:

Nous en venons maintenant à notre dernière proposition, la seule qui puisse constituer une réponse définitive à la crise actuelle, soit la dévaluation du dollar ou, autrement dit, l'augmentation du cours officiel de l'or de \$35 à au moins \$45 l'once de fin.

Si j'ai cité longuement ces mémoires c'est parce que je tiens à ce qu'il soit bien compris que de l'avis des premiers intéressés, c'est-à-dire, je présume, des plus compétents en la matière, la seule réponse définitive aux difficultés actuelles c'est une augmentation sensible du cours de l'or.

La question posée par l'honorable député d'York-Ouest (M. Adamson) est la suivante: le prix serait-il supérieur ou inférieur à \$35? Je dis que la question est bien posée. Depuis 1934, l'élément dominant du marché de l'or a été le consentement du gouvernement des États-Unis à l'acheter en quantité illimitée au prix de \$35. Malheureusement, c'est un prix trop bas, à mon goût. S'il fallait considérer l'or comme une denrée ordinaire, c'est-à-dire sujette aux fluctuations quotidiennes du marché, on me dit,—et je le crois,—qu'il y aurait grand danger qu'à la longue, la demande stable, monétaire qu'on en ferait serait compromise, et que les États-Unis, comme d'autres nations, cesseraient de le considérer comme un métal monétaire.

Je conviens avec l'honorable député qu'il est peu probable que les États-Unis vendent leur réserve actuelle d'or à un prix inférieur à \$35 l'once. Mais il est toujours possible qu'ils refusent d'accepter l'or récemment extrait ou qu'ils vendent la réserve qu'ils possèdent dès que le prix s'élèvera au-dessus de \$35. Cela détruirait évidemment le marché à prime.

Depuis que le gouvernement canadien a décidé d'autoriser les mines à vendre leur or sur le marché dit libre, la prime sur ces ventes n'a fait que baisser, de sorte qu'il n'y a plus de prime actuellement pour l'or en lingot. L'or en pièces, il est vrai, bénéficie toujours d'une prime, qui s'établit à environ \$2.50 l'once. Mais une récente décision des tribunaux suisses et la disparition de la prime pour l'or en lingots auront pour effet d'accroître rapidement l'approvisionnement de l'or en pièces. Il faut également tenir compte du coût de la frappe des pièces d'or.

Ainsi donc, la prime versée ne va pas entièrement aux producteurs primitifs de l'or. Il n'est pas sans intérêt de connaître les montants qu'ont atteint les pièces d'or mises en circulation pendant la période où l'on en frappait au Canada; il y a eu pour \$3,480,000 de pièces d'or de dix dollars, pour \$1,338,000 de pièces d'or de cinq dollars et pour

\$3,139,000 de souverains; ces dernières pièces valaient environ \$5. Bien entendu, ce total représente la frappe de beaucoup d'années, bonnes et mauvaises. Même en tenant compte de l'inflation qui s'est installée depuis, on ne peut s'attendre que des montants aussi élevés puissent être écoulés en l'espace de, mettons, quelques mois ou, au plus, une année.

À l'heure actuelle, nous sommes prospères. Notre monnaie inspire une grande confiance et il est bien d'autres moyens de détenir un actif productif. Il y a cet autre problème que pose l'émission de pièces,—ces castors,—d'une valeur nominale d'une once, si je ne m'abuse. Mais les gens sauront que cette valeur nominale s'établit peut-être à \$35 et qu'elle fluctuera nécessairement. Des gens, je le crains, paieront ces castors \$37 ou \$38 pour être obligés de les céder contre seulement \$35. Ils pourront alors attribuer au gouvernement du Canada la baisse de prix de ces pièces. Dans les circonstances, la prime qu'on obtiendra, si tant est qu'on en obtienne une, soit au Canada soit à l'étranger, ne peut se comparer aux \$3.90 l'once que les mines obtiennent en vertu de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or. A moins qu'il ne se produise une nouvelle inflation ou quelque événement imprévu dans la situation internationale, il ne semble pas que le marché libre des pièces d'or doive beaucoup augmenter le revenu des mines. Si l'attitude américaine ne change pas, si rien de nouveau ne se produit sur le marché international de l'or, je crains que le projet n'ait même des effets nuisibles sur les mines d'or surtout sur celles dont le coût de revient est élevé.

Nous voulons tous faire quelque chose pour aider cette industrie. La question est d'une grande importance pour les principales provinces productrices d'or; mais, je le répète, la prospérité d'une industrie qui a joué un si grand rôle dans la mise en valeur du nord canadien et dans l'établissement de notre économie nationale est, pour tous les Canadiens, un sujet d'intérêt et d'inquiétude. Si la richesse qu'a créée l'or devait disparaître sans qu'on ne prenne aucune disposition d'ordre économique pour la protéger en attendant le relèvement du prix officiel, ce serait, certes, une calamité.

M. Karl A. Eyre (Timmins): Monsieur l'Orateur, vu que je représente une circonscription qui produit une grande partie de l'or canadien et où se trouvent deux collectivités dont la situation économique dépend directement ou indirectement de la production de l'or dans la proportion d'environ les neuf dixièmes, il va de soi que je suis fort